



Cette semaine...

Haute-Saône

Les députés très mal notés par une association de contribuables

Contribuables Associés a attribué la note de 0/20 aux députés de la Haute-Saône, Barbara Bessot-Ballot et Christophe Lejeune. Pour les parlementaires, cette situation ne reflète pas vraiment la réalité de leur travail au quotidien.

Plus Barbara Bessot-Ballot que Christophe Lejeune n'avaient, un jour, consulté le site de l'association des Contribuables Associés. Pourtant, chaque année depuis 2002, il établit un argus des députés qui évalue les initiatives des parlementaires de nature à améliorer la situation des finances du pays et des contribuables en France. L'association revendique être à l'initiative de plus de soixante propositions de loi depuis la création de cet argus. Interrogés par notre hebdomadaire, les deux parlementaires de La République En Marche, ont ainsi appris qu'ils avaient

« 20/20
comme maire
pour ma gestion »

obtenu la note peu reluisante de... zéro ! Pas question de leur jeter la pierre : la plupart des députés de la région ne font pas mieux : 0/20 pour Fannette Charrier, Eric Alauzet, Denis Sommer, Frédéric Barbier (Doubs) et Danielle Brulebois (Jura), tous membres de La République En Marche. 0,9/20 pour Michel Zumkeller (Territoire de Belfort, UDI), 1,8/20 pour Ian Boucard (Territoire de Belfort, LR) et 3,6/20 pour Jean-Marie Sermier (Jura, LR). Seules Marie Christine Lalloz (Jura, LR) créditée de 10/20 et Anne-Marie Genevard (Doubs, LR) avec 11,36/20 tirent leur épingle du jeu. « Je suis

toujours soucieuse de dépenser l'argent public avec justesse, efficacité et le souci de l'intérêt général », a commenté la vice-présidente de l'Assemblée nationale sur sa page Facebook, mercredi. « Elle est où l'objectivité et l'indépendance du mandat ; pour moi, c'est fondamental. C'est du populisme ! », s'époumone Christophe Lejeune. Le député dénonce « une pression sur les parlementaires ». « Quand Contribuables Associés te dit qu'il faut baisser la TVA et que l'on t'envoie un projet de loi que tu as juste à recopier : Il est où le travail parlementaire ? », poursuit Christophe Lejeune. « Se faire taxer d'un zéro alors que dans le même temps on vient de baisser les impôts des particuliers de 22 milliards d'euros : de qui se moquent-ils pour écrire cela ? C'est en ce moment que les feuilles d'impôts tombent. La plupart des particuliers n'ont plus de taxe d'habitation à payer. Actuellement, on porte un plan de relance à 100 milliards d'euros », se défend le parlementaire. Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées, il souligne le travail qu'il a mené et poursuit sur le volet de la dissuasion nucléaire. « Si je n'étais pas à la dissuasion nucléaire, la base de Luxeuil n'aurait pas les Rafale dans dix ans et on n'aurait pas obtenu de formation aéronautique. Et avec ça, on me met un zéro ! », argumente-t-il.



Christophe Lejeune, ici avec la ministre des Armées, Florence Party, souligne tout le travail effectué en commission par forcément visible.



Barbara Bessot : « Ce qui ne prend pas en compte les différents sons de cloches ne m'intéresse pas ».

Évoquant le projet de plafonnement de la retraite des anciens présidents de la République pour lequel le site mentionne qu'il ne s'est pas engagé, Christophe Lejeune parle de « démagogie ». Et que dire de cette pro-

position de loi visant à garantir une réelle transparence dans l'attribution des subventions publiques aux associations ? Christophe Lejeune rappelle que le gouvernement auquel il appartient a supprimé la réserve parlementaire. « On a conservé le volet pour le fond départemental de la vie associative. Rien que pour la Haute-Saône, ce sont 153.000 euros qui sont octroyés aux associations départementales et sur projet : c'est on ne peut plus transparent. Ils réclament des choses qui existent déjà », avance l'élu de la deuxième circonscription. Évoquant sa non-participation ou celle de l'un de ses collaborateurs, au rendez-vous de l'association sur « Éoliennes : un business écologique contestable payé par les contribuables », Christophe Lejeune constate que « c'est du lobbying anti transition environnementale ». Le député craint qu'à travers cet argus « nos concitoyens ne voient que le zéro et ne verrons jamais le travail qui est porté quand on obtient notamment

de l'allègement des charges sur le foncier non bâti pour les agriculteurs. » « Je n'ai pas besoin des Contribuables Associés pour savoir ce que j'ai à faire », estime l'ancien maire de Magnoncourt qui, au passage, glisse qu'un site lui avait attribué 20/20 pour la gestion de sa commune. Christophe Lejeune s'en remet à la sagesse de ses concitoyens pour séparer le bon grain de l'ivraie. « Ce sont les électeurs qui décideront ou pas de me renouveler mon mandat en 2022 », conclut-il. « Ce n'est pas ce groupe de lobbyistes qui retient mon attention pour le travail parlementaire », balaie d'un revers de manche Barbara Bessot-Ballot, qui adresse néanmoins ses « chaleureuses félicitations » à Annie Genevard. « On reçoit des revendications de toutes parts, libre à nous de les retenir ou pas », poursuit l'élu de la première circonscription. Elle le dit franchement : « Ce qui est très orienté et ne prend pas en compte les diffé-

rents sons de cloches ne m'intéresse pas ». « En bons lobbyistes, les Contribuables Associés attribuent des bonnes notes aux parlementaires qui se rallient à leurs causes. » « On bosse du matin au soir, mais tous ces paramètres ne sont pas pris en compte », assure Barbara Bessot-Ballot très investie sur les questions liées à l'alimentation. « La pression on en a et si la colère pourrait parfois l'emporter, je fais attention de tenir des propos toujours tempérés ». Durant la mandature 2012-2017, les députés Alain Chrétien (LR à l'époque) et Jean-Michel Villalume (PS) avaient obtenu 9/20 pour le premier et 2/20 pour le second. Mais cette note n'a en rien dicté leur choix de se soumettre de nouveau aux suffrages des électeurs.

PHILIPPE COMBROUSSE

<https://argusdeputes.tous-contribuables.org/>